

Déclaration d'intérêts des Membres de la Cour de justice de l'Union européenne

(Déclaration rendue publique prévue à l'article 5 du code de conduite)

NOM, Prénom : JÄÄSKINEN, Niilo

I. Entités dans lesquelles sont détenus des intérêts financiers

Cochez cette case si vous-même, votre conjoint ou partenaire, ou vos enfants mineurs détenez des intérêts financiers directs au sens de l'article 5, paragraphe 2, premier tiret, du code de conduite*. Si vous détenez de tels intérêts, veuillez énumérer toutes les entités dans lesquelles sont détenus ces intérêts.



Entités concernées (ex. Société civile ou commerciale, collectivité territoriale, État...)
Huhtamäki Oyj, Finlande
Investor AB, Suède
KONE Oyj, Finlande
Konecranes Oyj, Finlande
StoraEnso Oyj, Finlande
UPM-Kymmene Oyj, Finlande
Wärtsilä Oyj, Finlande

II. Intérêts immobiliers

Cochez cette case si vous-même, votre conjoint ou partenaire, ou vos enfants mineurs détenez des intérêts immobiliers au sens de l'article 5, paragraphe 2, deuxième tiret, du Code de conduite†. Si vous détenez de tels intérêts, veuillez énumérer tous les pays dans lesquels sont sis les immeubles sur lesquels portent ces intérêts.



Pays concernés (États membres ou États tiers)
Finlande

III. Activités extérieures

1. Fonctions non rémunérées dans des fondations ou organismes analogues et dans des établissements

* Par intérêt financier direct, il y a lieu d'entendre tous les titres financiers émis par un État ou une personne morale, sous forme, en particulier, d'actions, de parts sociales, d'obligations ou de certificats d'investissements, détenus en propriété ou usufruit, à l'exclusion (i) des parts de fonds commun de placement ; (ii) des parts détenues dans une société immobilière, qui doivent être déclarées sous le point II au titre de l'existence de vos intérêts immobiliers.

† Par intérêt immobilier, il y a lieu d'entendre tout droit de propriété ou d'usufruit sur un bien immobilier, quel qu'en soit la nature ou l'usage, qu'il soit détenu directement ou, indirectement, sous forme de parts sociales au sein d'une société immobilière.

d'enseignement ou de recherche

Veillez indiquer les fonctions non rémunérées que vous exercez dans des fondations ou organismes analogues[‡] ou dans des établissements d'enseignement ou de recherche au sens de l'article 8, paragraphe 4, du code de conduite.

Précisez l'intitulé des fonctions et le nom de l'entité au sein de laquelle elles sont exercées, ainsi que, le cas échéant, toute information pertinente aux fins d'apprécier le risque de conflit d'intérêts réel ou apparent dans une affaire particulière.

Fonctions <i>(ex. Membre fondateur, président)</i>	Entités concernées <i>(ex. Association, centre de recherche, comité scientifique d'une revue, fondation artistique)</i>	Informations complémentaires <i>(ex. Association destinée à promouvoir la connaissance de l'UE dans la région X)</i>
Membre du conseil consultatif	Faculté de droit de l'Université de Helsinki	

Néant

2. Fonctions, décorations ou distinctions honorifiques

Veillez indiquer les fonctions de nature honorifique ou conférées à vie, ainsi que les décorations ou distinctions qui vous ont été conférées, tant avant qu'après votre entrée en fonction.

Précisez l'intitulé des fonctions, de la décoration ou de la distinction, l'entité qui vous l'a décernée, l'année à laquelle elle vous a été remise, ainsi que, le cas échéant, toute information pertinente aux fins d'apprécier le risque de conflit d'intérêts réel ou apparent dans une affaire particulière.

Année	Fonctions ou distinction <i>(ex. Professeur honoraire, médaille d'honneur)</i>	Entité ayant décerné la distinction <i>(ex. Université, académie, institution nationale, association professionnelle)</i>	Informations complémentaires <i>(ex. distinction récompensant un engagement en faveur de l'État de droit)</i>
1994	Chevalier de première classe de l'Ordre du Lion de Finlande	Le Président de la République de Finlande dans sa capacité de Grand Maître de l'Ordre du Lion de Finlande	
2008	Croix de Commandeur de l'Ordre de la Rose Blanche de Finlande	Le Président de la République de Finlande dans sa capacité de Grand Maître de l'Ordre de la Rose Blanche de Finlande	
2012	Professeur invité (« Dosentti ») de droit européen et de théorie générale du droit	Le chancelier de l'Université de Helsinki	Un titre honorifique permettant à l'intéressé d'enseigner à l'Université de Helsinki au niveau d'un professeur de l'université
2018	Médaille du mérite pour trente ans de service de l'État	Le Conseil des Ministres de Finlande	
2019	Croix de Commandeur de première classe de l'Ordre de la Rose Blanche de Finlande	Le Président de la République de Finlande dans sa capacité de Grand Maître de l'Ordre de la Rose Blanche de Finlande	

[‡] Par fondations ou organismes analogues, il y a lieu d'entendre des établissements ou associations sans but lucratif, menant des activités d'utilité publique dans les domaines juridique, culturel, artistique, social, sportif ou caritatif.

Néant

IV. Activité professionnelle rémunérée du conjoint ou du partenaire

Veillez indiquer toute activité professionnelle rémunérée exercée par votre conjoint ou partenaire. Des informations complémentaires, couvertes par la protection des données à caractère personnel, vous seront demandées en annexe aux fins d'apprécier le risque de conflit d'intérêts réel ou apparent dans une affaire particulière.

Activité professionnelle <i>(ex. Professeur des écoles, juriste d'entreprise, chef d'unité, avocat, conseiller scientifique)</i>

Néant

—

Je certifie sur l'honneur la véracité des informations fournies ci-dessus.

Date : 13.10.21

Signature du Membre : signé